



Je suis parent francais avec un recipicé sans autorisation de tra

Par **lena31**, le **26/12/2012 à 10:13**

Bonjour rn je suis un parent francais depuis presque un an arrivé en france sans visa , j avais fais une demande de titre de sejour aupres de la sous prefecture de mon departement et ils m ont delivré un recipicé de 4 mois sans autorisation de travailler , a la fin des 4 mois je suis reparti et ils m ont redonné un autre toujours sans autorisation de travail .J vous demande donc cheres amis si cela est normal ayant un enfant. Que dois je faire dans ce cas j ai peur que la 3eme fois soit pareil , je compte sur vous pour me repondre car je suis desesperérn
Merci et bnes fetes de fin d annee

Par **AlexanderVas95**, le **27/12/2012 à 11:52**

Bonjour,rnC'est normal si vous êtes en instance de régularisation, car étant à la base "sans-papier" vous n'avez pas le droit de travailler. rnPar contre, c'est aussi normal que la Préfecture vous délivre un récépissé, c'est en attente de l'instruction de votre dossier, car comme vous savez, il y a du monde qui sollicite la Préfecture.